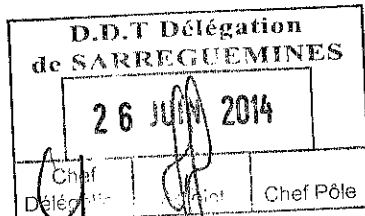


Dossier



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

+ Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

Objet : Dossier de déclaration concernant travaux
d'entretien d'un ouvrage d'art sur la RD 23 à
Creutzwald
Accord immédiat

Département de la Moselle
Routes Transports et Constructions
Direction des RD / Division Exploit. Routière
17 Quai Paul Wiltzer – B.P. 11096
57036 METZ CEDEX 1

Metz, le 23 JUN 2014

P. J. : Récépissé de déclaration

M. le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réparation d'un ouvrage d'art type double buse métallique n° SA22 sur la Bisten le long de la RD 23 à CREUTZWALD**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 03 avril 2014
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 057 2014-000 33
- Dossier réalisé par : Service Gestion du Patrimoine du Conseil Général 57

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "le récépissé clôturant son instruction administrative".

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier sous réserve de respecter les prescriptions annexées au récépissé de déclaration.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Creutzwald où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE_POTIER